

Zoom sur

Les commerces non alimentaires

Cette fiche s'intéresse plus particulièrement aux commerces non alimentaires, c'est-à-dire avec absence de groupes froids pour le stockage de produits frais. Il peut s'agir d'établissements de vente au détail ou de services.



Les commerces non alimentaires

En quelques chiffres

+ 2,6°C

Augmentation de la température à La Réunion d'ici 2100 selon Météo France. Depuis 1970, la température a augmenté de 0,8°C.

68,7 %

Part d'énergies fossiles (fuel et charbon) dans le mix électrique de La Réunion en 2020. Le reste de l'électricité est produit à partir d'énergies renouvelables. On retrouve en majorité : l'hydroélectricité (14%), le photovoltaïque (9%), la bagasse (7%) ...

735
gCO₂/KWh

Emissions de CO₂ par KWh d'électricité produit en 2020. Ces émissions, 13 fois plus élevées que la France Métropolitaine, sont dues à l'utilisation encore majoritaire des énergies fossiles pour la production d'électricité.

34 %

Part du secteur tertiaire dans les consommations électriques à La Réunion en 2018.

Les commerces représentent 18 % de la consommation électrique du secteur tertiaire français en 2017. Les principaux postes de consommations sont la climatisation et l'éclairage.



Climatisation

Comprendre

Pour des commerces non alimentaires climatisés, la climatisation représente **le premier poste de consommation d'électricité**. Outre l'impact des consommations liées à cet usage, les équipements de climatisation utilisent des fluides frigorigènes. Ces systèmes ne sont pas parfaitement hermétiques et présentent des fuites de **5% à 10%/an** selon l'installation. Or, ces fluides sont de puissants gaz à effet de serre (**entre 600 et 3 260 fois plus élevé que le CO₂**).

Il est donc impératif d'adapter son comportement, ses habitudes et son bâtiment à des solutions passives, afin de garantir un confort thermique avec un usage moindre de la climatisation :

- **Isoler** son bâtiment
- Mettre en place des **protections solaires** [Jusqu'à **15 %** d'économie électrique en protégeant les fenêtres par un occultant, de préférence extérieur]
- Privilégier la **ventilation naturelle** par l'ouverture de fenêtres ou l'utilisation de brasseurs d'air. [Une vitesse d'air de **1 m/s** permet d'abaisser la température ressentie de **3 à 4°C**. A noter que les brasseurs d'air permettent de faire des économies d'énergie de **30 à 70 %** par rapport à un système de climatisation.]

Agir

- **Sensibiliser** les clients/employés/usagers à la fermeture des portes,
- Installer des systèmes de SAS ou de porte automatique pour limiter les entrées d'air chaud de l'extérieur,
- Régler la température de consigne à 4 ou 5°C de moins que la température extérieure sans aller en dessous de **26°C**,
- Installer des **brasseurs d'air** en complément ou supplément de la climatisation,
- Limiter les apports de chaleur dans les locaux ou les bâtiments,
- Privilégier les **couleurs claires** pour les toitures et les façades des murs donnant sur l'extérieur.



Éclairage

Comprendre

L'éclairage représente près de **25 %** de la facture énergétique moyenne d'un commerce.

Depuis quelques années, les technologies ont évolué pour améliorer l'efficacité énergétique sur :

- *Les technologies d'éclairage* : les technologies **LED** consomment environ **10 fois moins** par rapport à une lampe halogène et ont une durée de vie près de 6 fois importante.
- *Les modes de gestion* : les détecteurs de présence et/ou de lumière naturelle, les minuteurs et les variateurs d'intensité permettent de faciliter la gestion de l'éclairage.

L'**éclairage extérieur** des commerces est réglementé, ainsi les vitrines de magasin doivent être **éteintes au plus tard à une heure du matin** et l'éclairage intérieur des commerces **au plus tard une heure après la fermeture des locaux**.

Agir

- Profiter au maximum de la **lumière naturelle** du soleil,
- **Éteindre la lumière** de la pièce quand elle est inoccupée,
- Éviter les systèmes d'éclairage avec ballast,
- Opter pour des lampes basse consommation ou des **LED**,
- **Diminuer** le nombre de sources lumineuses,
- **Éteindre les enseignes** lumineuses, vitrines de magasin la nuit et lorsque le commerce est fermé.



Numérique

Comprendre

Le numérique occupe une place de plus en plus importante avec le développement des solutions « cloud », dématérialisées. Les serveurs sont très souvent délocalisés et n'ont donc pas de conséquence directe sur la consommation d'énergie. Le coût « carbone » indirect, lui, n'est pas négligeable : en 2020, il représente **4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)** avec une prévision de doublement d'ici 2025.

- L'usage de ces équipements engendre des consommations d'électricité par les centres de données¹ et les infrastructures de réseaux (55%).
 - o Envoyer une photo par mail de 1 Mo à 10 destinataires équivaut de parcourir 500 mètres en voiture thermique (soit environ 95g de CO₂).
 - o **15 000 km**, c'est la distance moyenne parcourue par une donnée numérique
 - o Stocker un mail dans un serveur pendant un an émet **10g de CO₂**.
- La fabrication des équipements représente **45% des émissions de GES** du numérique, leur usage représente 55% des GES.
 - o Il faut mobiliser de **50 à 350** fois leur poids en matières pour produire des appareils électriques à forte composante électronique.

Agir

- o Choisir des appareils porteurs de labels environnementaux,
- o **Allonger** la durée de vie de ses équipements,
- o **Nettoyer** régulièrement votre boîte mail et vos fichiers en ligne.
- o **Alléger vos mails** (limiter les pièces jointes et les listes de diffusion)

¹ Un centre de données ou Data Center est un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs...) chargées de stocker et de distribuer des données (data en anglais) à travers un réseau interne ou via un accès Internet.

Accompagnement



Vous souhaitez réaliser un pré-diagnostic énergétique de votre bâtiment, réaliser un relamping LED ou encore isoler votre bâtiment ?

Rendez-vous sur le site <https://seize-maitrise-energie.fr/re>, créer votre compte et accéder à l'annuaire des aides disponibles à La Réunion selon votre secteur d'activité !

Ou **contactez-nous**, les chargées de mission SEIZE vous redirigeront vers le dispositif qui vous convient !

SEIZE
Réunion
seize-maitrise-energie.fr

Laure DEMONCHAUX
Flora TURPIN
Manisha CASIMIR
Nancy EVANO-BADILAS

Chargées de mission SEIZE Réunion
seize@isodom.com
06 92 33 14 57

eco CO₂
Donnons du sens à l'énergie 2

ENGAGÉ
POUR FAIRE

isodom
PRO CHRONIQUE D'ÉNERGIE